

Élections européennes : 22 propositions de France Universités ; « défendre l'avenir de l'Europe »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°324997 - Publié le 16/05/2024 à 16:33

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 17/05/2024 à 10:30



© Fotolia



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

France Universités « s'engage fermement à défendre les acquis et l'intégrité du projet européen », et veut « mobiliser les universités pour défendre l'avenir de l'Europe » dans le contexte des élections européennes du 09/06/2024, indique-t-elle le 16/05.

Ces élections « revêtent une importance cruciale pour l'avenir de l'Union européenne et la préservation des valeurs démocratiques et de l'État de droit. Ces principes s'incarnent dans le projet de l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur, nécessaire pour garantir une Europe plus unie, plus innovante et plus attractive sur la scène internationale. »

L'association formule 22 propositions autour de trois axes : « renforcer le modèle européen de la citoyenneté », « décloisonner la recherche et la formation au service des compétences » et « expérimenter de nouveaux modèles européens de la santé et de l'enseignement supérieur ».

Parmi ces propositions :

- Garantir la libre circulation de tous les étudiants accueillis au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- intégrer la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les critères du diplôme européen par l'octroi systématique de crédits ECTS (European Credits Transfer System) et par la création d'un « Statut Étudiant Engagé » ;
- mettre en place un mécanisme européen de protection de la liberté académique, autrement dit la liberté de recherche et d'enseignement.
- doubler le budget du prochain programme de recherche et d'innovation de l'UE (Union européenne) (2028-2034) pour atteindre les objectifs des transitions ;
- créer un partenariat entre la Commission européenne et les États membres pour financer la recherche des universités européennes."

Défendre l'université comme « modèle unique de dialogue, de coopération et de mobilité »

« Aujourd'hui encore, l'université incarne un modèle unique d'institution capable de faire dialoguer collégialement des communautés diverses (étudiante, académique et administrative) ; de faire converger, au sein d'un même continuum, recherche, innovation et formation ; de promouvoir la coopération entre établissements situés sur des territoires différents et parfois éloignés, que ce soit à l'échelle territoriale, nationale, européenne ou internationale ; et corrélativement, d'organiser la circulation de groupes d'étudiants ou d'enseignants-chercheurs à des échelles variées. »

« L'initiative des universités européennes, lancée en 2018 par la Commission européenne, en apporte une preuve éclatante. Elle favorise la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs en Europe, et, partant, contribue à enrichir leurs compétences. Elle permet également de relever le défi des transitions par la mise en œuvre de diplômes transnationaux, et de collaborer avec les meilleurs chercheurs dans le monde sur des thématiques critiques pour l'Union, tout en renforçant la coopération avec les acteurs de la sphère socio-économique dans les territoires. »

Ainsi, la conférence « continuera de défendre la liberté académique propre aux E-C et la liberté d'expression nécessaire aux débats au sein de toute communauté universitaire ».

Les autres propositions de France Universités

Renforcer le modèle européen de la citoyenneté

- « Augmenter l'ouverture du programme Erasmus + à des populations étudiantes qui souffrent de discriminations, économiquement défavorisées ou en situation de handicap.
- Faire des campus universitaires en Europe des démonstrateurs exemplaires de la transition écologique.
- Consulter l'association des universités européennes ([EUA \(European University Association\)](#)) sur toute loi européenne relative à l'action du secteur (pacte migratoire, règlement sur le numérique...)
- Lutter contre la sous-représentation des femmes dans les disciplines de sciences, technologie, ingénierie et mathématiques ;
- Élaborer à destination des lycées un programme sur l'histoire de l'Europe et les avancées de la science européenne. »

Décloisonner la recherche et la formation au service des compétences

- « Intégrer les compétences et l'emploi au sein du prochain programme-cadre de recherche et d'innovation européen.
- Soutenir la mobilité en Europe pour les stages, l'apprentissage et l'entrepreneuriat étudiant ;
- Intégrer les technologies numériques et l'IA (Intelligence artificielle) dans les compétences des étudiants et des apprenants ;
- Décloisonner la recherche et la formation dans les programmes européens sur le numérique et l'environnement ;
- Renforcer la formation tout au long de la vie pour accélérer la réindustrialisation sur le sol européen. »

Expérimenter de nouveaux modèles européens de la santé et de l'enseignement supérieur

- « Faire converger l'organisation des études de santé en Europe, ainsi que des compétences attendues, de façon à favoriser la mobilité des étudiants.
- Faciliter une approche européenne de la recherche clinique en faisant sauter les verrous réglementaires ;
- Créer des instituts de santé publique au sein des universités pluridisciplinaires, associant toutes les compétences médicales, notamment en sciences humaines ;
- Mettre en place dans l'ensemble des États membres une plateforme dédiée à la santé mentale des étudiants gérée par des personnels qualifiés (psychologues, travailleurs sociaux...) ;
- Atteindre une taille critique autour de thématiques scientifiques prioritaires dans les universités européennes afin de développer leur visibilité et leur attractivité internationales.
- Expérimenter un cadre institutionnel pour les universités européennes leur permettant de délivrer de véritables diplômes ;
- Promouvoir le multilinguisme en Europe à travers les universités européennes. »



France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en décembre 2022 composé de : Président : Guillaume Gellé Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none">• Dean Lewis• Virginie Dupont

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe permanente : 27 personnes.• Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 16/05/2024 à 13:55